

Identification du détenteur du contrôle

L'entreprise est constituée sous la forme suivante (veuillez cocher ce qui correspond, une seule réponse possible):

- une société cotée en bourse ou une filiale contrôlée majoritairement par une telle société
- une autorité ou une société (également association, fondation) poursuivant un but idéal
- une société simple
- une banque ou un autre intermédiaire financier
- une société n'exerçant pas d'activité opérationnelle (société de domicile)
- une fondation, un trust, une collectivité (de personnes) semblable ou une entité patrimoniale
- une entreprise individuelle

Si une classification correspond, aucune information n'est à fournir ci-dessous.

Si aucune des classifications mentionnées ci-dessus ne correspond, veuillez fournir les informations suivantes:

Identification du détenteur du contrôle de personnes morales et de sociétés de personnes exerçant une activité opérationnelle et non cotées en bourse

L'entreprise déclare que la/les personne(s) physique(s) mentionnée(s) ci-dessous est/sont réputée(s) détentrice(s) du contrôle:

(Est/Sont réputée(s) détentrice(s) du contrôle la/les personne(s) physique(s) qui contrôle(nt) en fin de compte le cocontractant en détenant, directement ou indirectement, seule(s) ou en agissant de concert avec des tiers, une participation à hauteur d'au minimum 25% du capital ou des parts de vote ou le contrôle(nt) d'une autre manière. Si le cocontractant est uniquement contrôlé par une ou plusieurs autre(s) personne(s) morale(s) non cotée(s) en bourse, il faut indiquer la/les personne(s) physique(s) en charge du contrôle – au sens précité – de cette/ces autre(s) personne(s) morale(s). La règle est la même si cette/ces personne(s) morale(s) est/sont à son/leur tour contrôlée(s) par une ou plusieurs autre(s) personne(s) morale(s) non cotée(s) en bourse, etc. Si aucune personne physique n'est identifiable, il faut indiquer l'identité du membre suprême de l'organe de direction du cocontractant.)

(Nom(s) / prénom(s) / date de naissance / nationalité / adresse de domicile)

L'entreprise s'engage à communiquer spontanément toute modification à la banque/à l'émettrice de cartes de crédit. Le fait de remplir intentionnellement le présent formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine encourue: peine privative de liberté de cinq ans au plus ou peine pécuniaire).

Aperçu des cotisations

	Mastercard® Corporate Card Argent en CHF	Mastercard® Corporate Card Or en CHF	Mastercard® Corporate Card Or en EUR/USD
Cotisations annuelles	Compte principal d'entreprise gratuit	Compte principal d'entreprise gratuit	Compte principal d'entreprise gratuit
- Carte de collaborateur - Carte de voyage - Carte d'achat	Max. CHF 100.– CHF 50.– CHF 50.–	Max. CHF 170.– CHF 50.– CHF 50.–	Max. EUR/USD 150.– EUR/USD 40.– EUR/USD 40.–
SmartData OnLine frais de licence	CHF 500.– par an	CHF 500.– par an	CHF 500.– par an
Carte de remplacement dans le monde entier	CHF 20.–, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse, et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger	Gratuit, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse, et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger	Gratuit, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse, et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger
Commission par retrait d'espèces	3,5% aux bancomats dans le monde entier Min. CHF 5.– (en Suisse) Min. CHF 10.– (à l'étranger) 4% aux guichets dans le monde entier Min. CHF 10.– (en Suisse et à l'étranger)	3,5% aux bancomats dans le monde entier Min. CHF 5.– (en Suisse) Min. CHF 10.– (à l'étranger) 4% aux guichets dans le monde entier Min. CHF 10.– (en Suisse et à l'étranger)	3,5% aux bancomats dans le monde entier Min. EUR/USD 3.50 (en Suisse) Min. EUR/USD 7.– (à l'étranger) 4% aux guichets dans le monde entier Min. EUR/USD 7.– (en Suisse et à l'étranger)
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + frais de traitement de 1%	Montant au taux de conversion + frais de traitement de 1%	Montant au taux de conversion + frais de traitement de 1,5%
Intérêts moratoires	14,93%	14,93%	14,93%
Frais de traitement en cas de retard de paiement	CHF 20.– par facture	CHF 20.– par facture	EUR/USD 15.– par facture
Code NIP/remplacement du NIP	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Perte ou vol	Aucune franchise (CHF 0.–) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)	Aucune franchise (CHF 0.–) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)	Aucune franchise (EUR/USD 0.–) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)

Important: veuillez compléter la page suivante!

Extrait des Conditions Générales

Déclaration du/de la soussigné-e

Le/la soussigné-e **confirme** l'exactitude des informations données dans la présente demande et **autorise** Viseca Card Services SA à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de la demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution du contrat auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de la banque intermédiaire, d'agences d'informations économiques, de l'employeur, d'autres sociétés du Groupe Aduno (www.aduno-gruppe.ch) ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation, IKO) et, en cas de blocage de la carte, de retards de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Dans cette mesure, le/la soussigné-e **libère** ces organismes du secret bancaire, d'affaires et professionnel.

Viseca Card Services SA peut refuser cette demande de carte sans donner de raisons. Dans ce cas, Viseca Card Services SA et les autres sociétés du Groupe Aduno sont autorisées à proposer d'autres produits ou services au/à la soussigné-e (aussi à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus). Le/la soussigné-e peut révoquer cette autorisation par écrit à tout moment.

Viseca Card Services SA est habilitée à mandater des tiers **en Suisse ou à l'étranger** pour l'exécution entière ou partielle des services découlant de la relation contractuelle, y compris des programmes de primes (par exemple vérification de la demande, fabrication de la carte, services en ligne). Le titulaire **autorise** Viseca Card Services SA à mettre à disposition de ces tiers les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées et, pour cela, à également envoyer celles-ci à l'étranger. Une transmission de données n'a lieu que si leurs destinataires s'engagent à les garder confidentielles, à respecter une protection des données appropriée, et à veiller à ce que d'autres éventuelles parties contractantes respectent également de telles obligations. Vous trouverez plus d'informations sur la protection des données dans la déclaration générale de protection des données de la société émettrice, sur www.viseca.ch.

Par sa signature sur la carte et/ou par l'utilisation de celle-ci, le/la soussigné-e confirme avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales d'utilisation des Business Cards et Corporate Cards de Viseca Card Services SA (Conditions Générales). Les Conditions Générales complètes sont remises au/à la soussigné-e avec la carte. Celles-ci peuvent également être commandées **par téléphone au +41 (0) 58 958 84 01** ou consultées, de même que les taxes applicables à l'utilisation de la carte et à la relation contractuelle, sur www.viseca.ch. **Le contrat est soumis au droit suisse.** Le lieu d'exécution et le for judiciaire, ainsi que le lieu de poursuite pour les soussigné-e-s domicilié-e-s à l'étranger sont à **Zurich**.

Annexes

Pour les entreprises **avec** inscription au Registre du commerce

- Copie d'un extrait du Registre du commerce datant de six mois au plus
- Copie des pièces d'identité des soussignés (copie recto/verso, photo, signature et date d'émission bien visibles)
- Authentification des copies des pièces d'identité (en cas de limite globale supérieure à CHF 25 000.–)

(les annexes ne seront pas rendues)

Pour les entreprises **sans** inscription au Registre du commerce

- Copie de la pièce d'identité du/des propriétaire-s de l'entreprise ou de l'associé/des associés (copie recto/verso, photo, signature et date d'émission bien visibles)
- Copie des pièces d'identité des soussignés (copie recto/verso, photo, signature et date d'émission bien visibles)
- Copie des statuts ou de documents équivalents
- Authentification des copies des pièces d'identité (en cas de limite globale supérieure à CHF 25 000.–)

Signatures et cachet de l'entreprise

1801

Lieu et date

Lieu et date

Signature autorisée (collective si nécessaire)

Signature autorisée (collective si nécessaire)

Prénom et nom en caractères d'imprimerie (joindre une copie de la pièce d'identité)

Prénom et nom en caractères d'imprimerie (joindre une copie de la pièce d'identité)

Cachet de l'entreprise

Prière d'envoyer le présent formulaire dûment rempli et signé avec toutes les annexes et ainsi que les demandes de carte des collaborateurs à votre banque ou à Viseca Card Services SA, Hagenholzstrasse 56, Case postale 7007, 8050 Zurich.

A laisser vide!

Client ID 2	<input type="checkbox"/> Preferred Partner (indication obligatoire du Client ID en cas de case cochée)	Date		
IID demande	GSS IID	Code bonus 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Cotisation annuelle Default 01 Alternative 1 ^{re} année	Années suivantes
Catégorie de clients Default BHK	LSV-ID	DIP 2 0 6 9 9 9 0 1 3	DIS	
Nom/localité, banque/intermédiaire	DIC	Réf. 1 2 0 9 2 X 0 6		
Personne à contacter	Tél.	Timbre et signatures autorisées		
<input type="checkbox"/> Identification effectuée conformément à la CDB	<input type="checkbox"/> PEP			